
Commune de Paris - Délégation à l'enseignement.

Numéro d'inventaire : 1979.24745

Auteur(s) : Edouard Vaillant

Type de document : affiche

Éditeur : Commune de Paris (Paris)

Imprimeur : Imp. Nationale

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1871

Description : Feuille imprimée en n&b encollée sur carton

Mesures : hauteur : 552 mm ; largeur : 437 mm

Notes : Décision de la Commune de Paris en date du 22 avril 1871 qui a pour objet de donner à Ed. VAILLANT autorité pour toutes les questions touchant l'enseignement. En haut à droite et à gauche : "N°187".

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Paris, Paris

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 187

LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

N° 187

COMMUNE DE PARIS**DÉLÉGATION A L'ENSEIGNEMENT**

En ce qui concerne l'enseignement, aucune nomination d'aucun ordre n'est valable, et, pour les anciennes, n'est définitive si elle ne porte la signature du citoyen Ed. Vaillant, délégué par la Commune.

Les municipalités sont invitées à se mettre en rapport à cet effet avec le citoyen délégué, et à lui adresser au plus tôt un rapport détaillé sur l'état de l'enseignement dans leurs arrondissements.

Tous les services sont centralisés en dernier ressort rue de Grenelle-Saint-Germain, 110, à l'ex-ministère de l'Instruction publique.

Tout ce qui concerne l'Administration peut être adressé dès à présent au citoyen F. Pepin.

Toutes les personnes qui ont étudié la question de l'enseignement intégral et professionnel sont invitées à communiquer par écrit leurs projets de réforme à la délégation de la Commune à l'enseignement.

Paris, le 22 avril 1871.

Le Délégué à l'Enseignement,
ED. VAILLANT.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Avril 1871.

VALE.